



# Yacht Club *Fréjus*

## BULLETIN d'INSCRIPTION CROISIERE

### La MARSEILLAISE ou La DOLCE VITA

**Du 02 au 17 septembre 2017**

Nom du membre adhérent :

Nom du bateau :

Longueur  Largeur  Tirant d'eau

Nombre de participants  X 30 =  euros

Chaque membre ou skipper fera savoir le plus tôt possible son intention de participer à la croisière au secrétariat du club, par e-mail à [info@ycfrejus.fr](mailto:info@ycfrejus.fr) ceci afin de faciliter les réservations.

Règlement par chèque au nom du Yacht Club Fréjus adressé par courrier au club ou déposé dans la boîte aux lettres située près de la capitainerie. Le présent bulletin doit être impérativement retourné, signé, au YACHT CLUB de FREJUS, accompagné du règlement de la participation avant le 20 août 2017.

La décision d'un adhérent et ou skipper de participer à une croisière ou de rester en croisière relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à cette croisière ou d'y rester, l'adhérent et ou le skipper décharge le YACHT CLUB de FREJUS de toute responsabilité en cas de dommage qu'ils soient matériel et ou corporel.

Fait à Fréjus le :

Signature de l'adhérent